



Lexique « Architecture » ANR SESAMES – positionnement

Descripteurs de contiguïtés (relations externes) entre édifices.

Latéralisation / orientation

Positionnement relatif de deux parties

Accès aux exemples : <http://territographie.map.cnrs.fr/position/fichePositionXX.html>

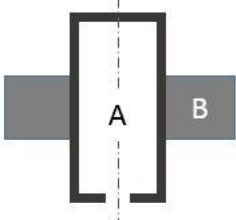
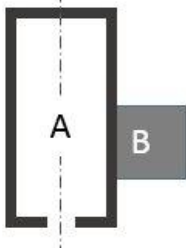
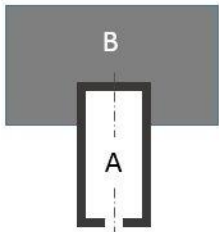
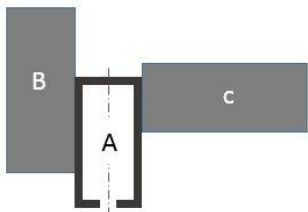
Source bibliographique : d'après J.M Pérouse de Montclos [1]

Descripteurs de contiguïtés (relations externes)

Les termes illustrés s'utilisent (cf. Vocabulaire de l'architecture) pour « désigner certaines parties par leurs positions relatives ou précisant la façon dont elles se raccordent ».

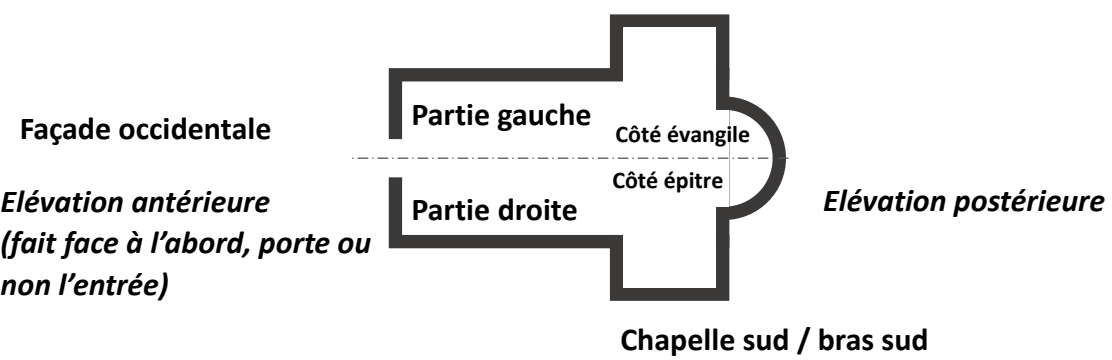
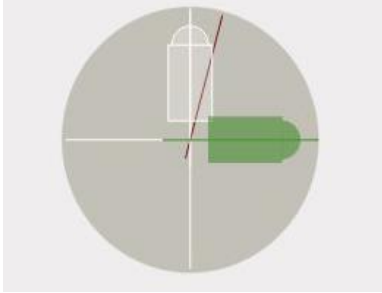
Ils sont donc repris ici, **par extension**, pour désigner la façon dont s'organisent le raccordement d'une chapelle à des bâtiments ou corps de bâtiment avec lesquelles elle peut n'entretenir aucun lien fonctionnel. Dans ces exemples **A désigne la chapelle**, **B désigne le bâti auquel elle est liée**. Les relations de A vers B sont celles à privilégier. Attention **B** à ce stade **peut également être un talus**, un amas de pierres, etc.

<p>Isolé Par définition en contact avec aucun élément de la même composition : ici par extension en contact avec aucun bâtiment ou corps de bâtiment.</p>	<p>2301-684-1434-1032-1181-1126-2374-808-722</p>	
<p>Flanqué, accoté Flanqué de : en plan, sur un ou plusieurs côté. Un volume de plan circulaire peut être <i>flanqué de</i>. <i>Flanqué de</i> semble s'utiliser plutôt du « grand » vers le « petit » mais sans règle explicite. Accoté : par un de ses petits côtés « quand les grands côtés ont valeur de face ». B flanqué de A A accoté à B</p>		
<p>Flanqué, adossé Adossé : par un de ses grands côtés. <i>B peut être un élément naturel (paroi, talus, éboulis) ?</i> B flanqué de A A adossé à B</p>	<p>1414-948</p>	

<p>A cheval Sur si A est plus large (profond) que B mais à condition que B soit un seul et même bâtiment. <i>Pas d'usage évident à ce stade sauf si B est une partie enterrée ?</i></p> <p>A à cheval sur B</p>		
<p>Flanqué, adossé, sur-le-pan</p> <p>L'utilisation d'adosser ou accoter implique l'existence pour A d'un côté plus long que l'autre. Sur-le-pan n'impose pas ce choix, mais s'utilise normalement pour un corps de bâtiment B attaché à A. A utiliser (voir plus loin exemple clochers) plutôt pour sous-parties.</p> <p>A flanqué de B B sur-le-pan de A / B adossé à A</p>	1215-316-1162-908	
<p>Demi-hors-œuvre</p> <p>Cas d'édifices imbriqués – le terme demi-hors-œuvre implique que le plan de A s'impose au plan de B (« broche sur le périmètre »).</p> <p>B flanqué de A A accoté à B A demi-hors-oeuvre</p>		
<p>Combinaisons multi-édifices.</p> <p>B flanqué de A / A flanqué de B A adossé à B / B adossé à A</p> <p>C flanqué de A / A flanqué de C A adossé à C / C accoté à A</p>	114	

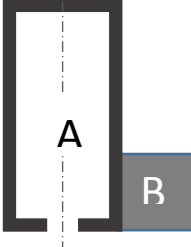
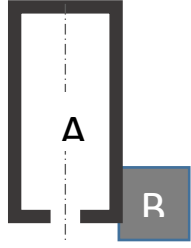
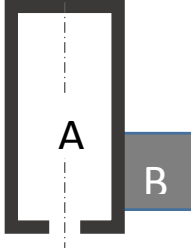
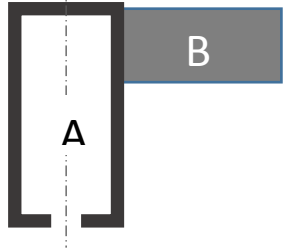
Descripteurs d'orientation et de positionnement

Les termes sont illustrés ici sur une chapelle à croix latine, orientée (cf. Vocabulaire de l'architecture).

<p>Vocabulaire de positionnement relatif</p> <p><i>Façade occidentale, pour un édifice orienté.</i></p> <p><i>Élévation antérieure : correspond à celle qui fait face au chemin par lequel on aborde l'édifice. Elle comprend ou non l'entrée.</i></p> <p><i>Gauche et droite : en se plaçant comme observateur face à l'élévation antérieure.</i></p>	
<p style="text-align: center;">Élévation latérale gauche</p> <p style="text-align: right;">Chapelle nord / bras nord</p> <p style="text-align: center;"><p style="text-align: center;">Chapelle sud / bras sud</p><p style="text-align: center;">Élévation latérale droite</p></p>	
<p>Convention quantitative Territographie: chevet au nord</p> <p>Orientation édifice vert : 90 degrés</p>	

Descripteurs d'orientation et de positionnement

Les termes sont illustrés ici sur le positionnement d'un clocher-tour.

<p>Alignement / au nu de</p> <p>Au même nu s'emploie plutôt pour des niveaux et à l'alignement en plan</p> <p>A flanqué de B B sur-le-pan de A / B adossé à A B à l'alignement de A (au même alignement)</p>		
<p>Alignement</p> <p>B en avancée</p>		
<p>Alignement</p> <p>B en renforcement</p>	1162	
<p>En retour</p> <p>A flanqué de B B accoté à A B en retour (d'équerre)</p>		
<p>Au droit</p> <p>S'utilise que les deux parties soient contiguës ou non.</p> <p>A flanqué de B B adossé à A B au droit de A (A au droit de B)</p>		